

Présentation du recueil Bourciez

X. Videgain
UPPA, IKER 5478 CNRS

Nous devons au professeur Edouard Bourciez de disposer de toute une série de textes basques relatifs à la parabole de l'enfant prodigue qui furent recueillis à la fin du 19^{ème} siècle et dont nous venons de procéder à publication (Aurrecoetxea & Videgain, 2004). En effet ce fut Edouard Bourciez, professeur à l'Université de Bordeaux qui prit l'initiative de faire traduire en langue vernaculaire (en basque ou en occitan) le même texte dans toutes les communes de l'Académie de Bordeaux et ce par les instituteurs en poste dans chaque commune.

Sur la vie de Bourciez et sa carrière scientifique nous disposons d'un excellent article bien d'Alain Viaut (Viaut, 1995). Bourciez n'était pas gascon d'origine ni de langue, puisque né en 1854 en Saintonge-Poitou, région dont le parler n'entre pas dans le domaine gascon. Il fut d'abord enseignant, sans doute par atavisme puisque son père était enseignant d'histoire et géographie dans un lycée. Et le fils d'Edouard Bourciez fut aussi un enseignant très connu en linguistique romane.

Il gravit peu à peu les échelons de l'enseignement universitaire en obtenant les divers diplômes nécessaires: licencié puis agrégé, il enseigna dans les divers lycées dans lesquels il fut nommé, avant d'entrer en 1883 à l'université de Bordeaux où il fut maître de conférences, passa sa thèse en 1886 et devint professeur d'Université en 1890. Il fut l'enseignant d'une seule Université, à Bordeaux et produisit une longue série d'articles et ouvrages.

Romaniste de formation, il se spécialisa peu à peu en occitan, en gascon plus particulièrement. Sa thèse principale était consacrée à la littérature sous le titre de *Les moeurs polies et la littérature de cour sous Henri II* mais sa thèse auxiliaire, rédigée en latin, bien entendu, relevait de la grammaire: *De Praepositione AD casuali in latinatate aevi Mérovingici*. Il commença alors à s'intéresser aux travaux de dialectologues contemporains, aux avancées permises par les travaux de phonétique expérimentale de Rousselot, et à la méthodologie développée par Gilliéron dans son travail monumental sur l'*Atlas linguistique de la France*.

Ses charges d'enseignement l'avaient incité d'abord à étudier l'histoire de la langue française et il publia en 1899 un ouvrage intitulé *Précis de phonétique française*, qui fut le manuel obligé de générations d'étudiants de lettres dans les facultés françaises jusque dans les années 1870 et cet ouvrage occupe encore fréquemment les rayons des bouquinistes. Une question précise dans cet ouvrage éveillait l'intérêt de Bourciez, celle de préciser la distinction entre oc et oil. Peu à peu et d'une édition sur l'autre, il ajouta des considérations d'ordre sociolinguistique en montrant comment peu à peu les fonctions de la langue d'oc

s'étaient réduites et comment depuis le 15^{ème} siècle cette langue était peu à peu devenue en situation de ce que le français désigne par « patois ». Autrement dit, Bourciez prenait en compte les aspects historiques et contextuels d'une langue pour en expliquer l'évolution.

L'autre grand ouvrage de Bourciez parut en 1910 : *Eléments de linguistique romane*, manuel qui connut un grand succès dans le monde universitaire. Ces deux ouvrages firent d'Edouard Bourciez un enseignant fort connu.

Il nous faut parler plus précisément des études de Bourciez sur la langue gasconne. Si Bourciez fut source de prestige pour son université bordelaise, il faut savoir qu'à la même époque était né à Bordeaux un mouvement en faveur de la Gascogne et du gascon qui réunissait des chercheurs et archivistes spécialistes de l'Antiquité et du Moyen Age. Des historiens, des paléographes publièrent nombre de travaux à partir des documents d'archives de Bordeaux, tels que les Livres des Bouillons, le Livre des Privilèges, le Livre des Coutumes. Parmi ces intellectuels, on trouvait J. Delpit (1808-1892), H. Barckhausen (1834-1914) et le plus connu Camille Jullian (1859-1933).

Bourciez et Jullian étaient amis et entrés à la même époque à l'Université de Bordeaux. En 1892, grâce à une subvention de la municipalité de Bordeaux, un travail monographique avait été publié et E. Bourciez y avait apporté une contribution en proposant une synthèse diachronique des caractéristiques de la langue gasconne. On peut penser que c'est à cette époque qu'il songea à accumuler du matériel sur les langues de l'Académie de Bordeaux. En effet trois ans plus tard devait être organisée l'Exposition Universelle de Bordeaux. Et à la même époque la municipalité bordelaise aida Camille Jullian à publier son *Histoire de Bordeaux*.

L'Université de Bordeaux pouvait compter sur des enseignants de renom. C'est ainsi que le poste occupé par Bourciez l'avait été auparavant par Achille Luchaire, dont aujourd'hui encore deux travaux demeurent majeurs, *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française* parus en 1879, et *Recueil de textes sur l'ancien dialecte gascon d'après des documents antérieurs au XIV^{ème} siècle, suivi d'un glossaire*, publié en 1881. On ne peut passer sous silence la présence à l'Université de Bordeaux du sociologue Emile Durkheim de 1887 à 1892. Preuve du dynamisme de l'Université bordelaise, la revue *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux* fut fondée en 1879, intitulée ensuite *Revue des Universités du Midi*, qui devaient ensuite produire le *Bulletin italien* et le *Bulletin hispanique*, qui perdurent encore de nos jours.

Edouard Bourciez vivait donc sur un terreau particulièrement fertile quand il décida d'étudier les langues romanes et le gascon plus spécialement. Nous ne reprendrons pas ici en détail l'ensemble de ces travaux mais nous dirons que les particularités de la langue gasconne lui semblent avoir été de plus en plus évidentes : nous savons que parler de cette question est délicat dans l'espace occitan et que renchérir sur les particularités du gascon peut être interprété comme un refus de l'unité de l'ensemble occitan. Mais il faut situer les travaux de Bourciez dans son époque et non pas les juger à l'aune des préoccupations d'aujourd'hui

Bourciez ne mettait pas sous le boisseau les particularités du gascon mais avait tendance à les mettre en lumière le plus possible par exemple en 1910 quand il écrivait que son consonantisme séparait fortement le gascon du provençal : il ne discutait pas cependant l'unité de l'occitan. Mais à l'intérieur même du domaine gascon, et un peu comme Montaigne, il soulignait les particularités du béarnais, et tout en voulant garder une certaine

neutralité scientifique, il ne pouvait s'empêcher de louer la valeur esthétique de ce langage des montagnes. Voici les paroles de Montaigne qu'il citait et faisait siennes lors d'un congrès en 1934 : *Il y a au-dessus de nous, vers les montagnes, un gascon que je trouve singulièrement beau, bref, signifiant, et à la vérité un langage masle et militaire plus qu'aucun autre que j'entende, autant nerveux, puissant et pertinent comme le françois est gracieux, délicat et abondant* (Montaigne apud Bourciez 1936). Il ne fait pas de doute que Bourciez avait à cœur d'étudier et de défendre une langue qui joua un rôle historique et dont il voyait devant ses yeux la rapide détérioration en termes du moins de sociolinguistique

Voici ce qu'il déclarait en 1934 : *La Gascogne est un champ favorable aux investigations d'ordre linguistique. Pourquoi cela ? Parce que d'abord cette zone a des limites qui sont fort nettes ; parce qu'ensuite on peut y relever des traits originaux, vraiment spécifiques, et qui la distinguent des autres parlars de la France méridionale* (Bourciez 1936).

Et ce jour-là il parla des documents dont nous avons publié la partie basque. On peut penser qu'il regrettait la pénurie d'instruments de travail pour une étude plus précise du gascon, puisque les monographies de Millardet menées en pays de Marsan et d'Albret n'avaient pas d'équivalent ailleurs en Gascogne, puisque d'autre part le réseau de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron était trop lâche pour donner une idée juste des isoglosses en domaine gascon. Souvenons-nous que les monographies de Lalanne n'avaient pas encore paru, et que l'énorme chantier de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, impulsé par Jean Séguy, et dans lequel interviendraient des spécialistes aussi importants que Jacques Allières, Xavier Ravier et Jean-Louis Fossat n'avait pas encore été lancé. Ce jour-là donc, Edouard Bourciez se sentit autorisé à revenir sur les documents qu'il avait recueillis quarante ans plus tôt et il le fit en ces termes :

Il y a bien encore un Recueil beaucoup plus vaste, puisqu'il comprend plus de 4000 communes : c'est celui que j'ai fait faire il y a 40 ans par des gens qui d'ailleurs n'étaient pas des linguistes de profession. Je n'insiste pas sur ce Recueil, j'aurais l'air de plaider pro domo : tout ce que j'ajoute, c'est qu'intelligemment consulté il peut rendre de bons services, et qu'il n'a pas toutes les déficiences qu'on lui a prêtées parfois a priori, sans le connaître. Seulement ici encore, le malheur c'est que les résultats de cette enquête forment 17 gros volumes, restés manuscrits, et qui ne sont guère à la portée des travailleurs

Quoi qu'il en soit, et par le fait que Bourciez voulait recueillir un témoignage sur les langues territorialisées sur l'Académie de Bordeaux nous avons pu donc publier une petite partie de ce travail. A vrai dire, Bourciez voulait sans doute croiser deux axes de recherche sur le gascon, l'axe diachronique et l'axe synchronique. D'un point de vue diachronique et à l'occasion des publications du groupe d'intellectuels dont nous avons parlé plus haut, il étudia d'abord le verbe gascon à partir des archives de Bordeaux et de la Gironde (Bourciez, 1890, 1892, 1899). Du point de vue synchronique, on peut penser que l'Exposition Universelle de Bordeaux de 1895 fut un formidable prétexte pour Bourciez pour procéder à une collecte géante de documents gascons. Il utilisa d'ailleurs, durant les années suivantes, une partie de ce matériaux pour des travaux de géolinguistique, par exemple pour préciser l'étendue du 'gascon noir' (Bourciez 1897).

Finalement Bourciez réunit en 1894 un total de 4444 versions de la Parole de l'Enfant prodigue (dont les versions basques). Il sut utiliser pour cela les services de l'Education Nationale et par le biais des Inspecteurs d'Académie il obtint une réponse de tous les instituteurs sollicités. Tous les instituteurs furent tenus de retourner leur copie,

certainement par la voie hiérarchique comme le sceau de l'Inspection de Pau sur les documents le démontre pour les versions basques du moins. Ce travail ne fut donc pas celui d'enseignants simplement volontaires. Tous les instituteurs fournirent une réponse, ce qui est un fait remarquable.

La conséquence en est pour nous très intéressante : il n'est pas de commune dont la version n'ait pas été retournée. Bourciez devait faire parvenir à chaque instituteur le texte de la parabole en français pour que chaque instituteur la traduise ou la fasse traduire. Grâce à cette collecte, Bourciez réunit un réseau extrêmement serré sur un grand espace et il pensait à juste raison que bien des objets linguistiques seraient saisis dans les mailles de ces nombreuses versions. Par ricochet en quelque sorte, ce souci synchronique fait notre bonheur en domaine basque ; nous rappelons que nos textes basques ne constituent qu'une faible partie du matériau recueilli, 150 environ sur un total de près de 4500..

Comment chaque instituteur réalisa-t-il la tâche confiée par Bourciez ? Nous ne le savons pas. Nous pouvons dire cependant que dans l'ensemble ils s'en acquittèrent consciencieusement, sérieusement. Pas aisément certes pour nombre d'entre eux. Le texte qui leur parvenait n'était pas exactement celui des évangiles et ils ne pouvaient donc se reporter à un ouvrage déjà publié d'où ils auraient pu copier le passage concerné. Quand l'instituteur savait le basque, sans doute qu'il savait trouver les personnes qui l'aidaient à donner une traduction dans la forme propre au village. Cela est expressément signalé dans certaines versions, l'instituteur disant avoir eu recours à des personnes tenues comme sachant bien parler le basque de la commune. Dans quelques rares cas, l'instituteur connaissait bien le basque de sa commune, et nous pensons aux instituteurs qui étaient en poste dans le village où ils étaient nés : la traduction ne leur posait pas de problèmes particuliers si du moins ils étaient alphabétisés dans leur langue. Il devait en être autrement quand l'instituteur ne parlait pas un traître mot de la langue. Dans la plupart des cas l'instituteur ne signale pas à qui il a eu recours mais parfois cependant il nomme la personne qui l'a aidé : c'est ainsi que l'instituteur d'Ascarat, dénommé Larroque, dit avoir opéré la traduction grâce à l'aide d'un maître de maison appelé Larratapé. A Saint-Jean Pied de Port, l'instituteur Esprabens cite le nom d'un conseiller municipal, M. Haramburu, comme l'ayant aidé.

Les détails sont assez rares sur la procédure suivie pour obtenir une traduction qui satisfasse l'instituteur mais on peut lire par exemple ce que dit l'instituteur d'Ainhice-Mongelos : *J'ai traduit d'abord le morceau moi-même. Ensuite j'ai lu la traduction quatre fois devant plusieurs personnes de la commune, en la corrigeant chaque fois suivant leurs observations. Enfin je l'ai lue à une personne âgée n'ayant jamais quitté la commune et réputée comme parlant très bien le basque ; celle-ci n'a plus trouvé rien à changer. J'ai donc la certitude que le basque que j'ai écrit est bien celui qu'on parle dans la localité.*

Il y eut des instituteurs qui eurent moins de scrupules et même l'un ou l'autre peut être comparé au mauvais élève qui compte sur ses camarades pour ne pas faire le travail donné : c'est ainsi que nous expliquons par exemple que les deux versions 1268 et 1269 soient presque identiques, le premier texte étant signé par l'instituteur Maigret et le second par Monsieur Aguer-Achal de Saint-Palais. Certes le lecteur attentif relève quelques différences (*mithila/muthila, pounitu/punitu, vesta/vestat, edo/eddo*) mais on est certain que les deux textes ont le même auteur, qui utilise certains traits endémiques intéressants comme le futur en *hartiko* (et non pas **hartuko*) ou la verbe *ezari* (et non pas **ezarri*). De toutes façons, l'inconvénient est minime puisque les deux textes sont portés comme étant représentatifs l'un et l'autre de Saint-Palais.

Le cas de Bunus (1303) et Hosta (1305) est plus piquant, comme nous l'avons montré ailleurs (Videgain 1989, 35-38). La solidarité des anciens de l'Ecole Normal aidant, il semble que Sagaspe instituteur de Bunus ait prêté son texte à l'instituteur Loustau de Hosta, puisqu'on peut s'apercevoir – Loustau était béarnais sans doute- que c'est Loustau qui a copié, non sans faire des erreurs de copie, ce qui laisse entendre qu'il ne comprenait pas le texte qu'il copiait, les fautes s'accumulant en fin de texte, signe d'une attention moins vive : *lehin* pour *lehen*, *ehaztin* pour *ehaztun*, *bezta* pour *besta*. Ici encore le plagiat est sans grande conséquence puisqu'il touche deux communes limitrophes. Nous n'avons pas repéré d'autres copies de ce genre (mais il faudrait voir cependant les textes 1273, 1274 et 1275 dont nous parlons plus loin

Il existe quelques communes qui offrent deux versions comme Ostabat par exemple (1311 et 1312) où un instituteur a voulu restituer dans sa version une langue qui serait plus ancienne et donc meilleure que celle contemporaine. En effet l'instituteur en poste, du nom de Jauréguy donne une version 'normale' mais elle est doublée de celle fournie par un certain Primorena. Sans doute ce Primorena est-il l'instituteur qui aurait permis à Azkue la collecte de chansons en pays de Mixe (Azkue 1922). A la lumière de nos documents Bourciez, ce Primorena semble ne pas être originaire de Domezain mais d'Ostabat

Ce qui est vrai est qu'il est instituteur à Domezain et le même jour du 31 décembre 1894 il signe deux versions différentes de la parabole, l'une en basque de Domezain (1283) et l'autre constitue donc la deuxième version d'Ostabat qu'il commente ainsi : *traduction en Bas-Navarrais d'autrefois; idiome d'Ostabat, où le traducteur est né*. Ce n'est pas le lieu d'examiner dans le détail en quoi le basque qu'il utilise est plus ancien que celui de Jauréguy mais quelques différences sautent aux yeux. Son texte supprime le traitement allocutif dans les formes verbales (formes allocutives que par ailleurs il donne dans sa version de Domezain), et surtout il procède à une toilette lexicale du texte en procédant à la chasse aux mots tenus pour emprunts trop crus. Dans la liste suivante le premier mot est de Jauréguy, le second de Primorena: *sosa/dihuru; maleous/dohacabe, pounitia/gaztigatia, vesta/barneco, çapata/oski, chakouekin/ihiz'horekin, youramentouka/arneguz, erepostoueman / ihardesten, contentamendouz/bozcarioz, alegueratou/bozcariatu, hatzimana/idierna (= ediren)*. Mais on notera que le texte de Primorena est construit sur celui de Jauréguy dont il ne fait que vouloir „améliorer“ quelques aspects.

Le cas d'Iholdy est un peu différent dans les textes 1299 et 1300. Le premier texte est traduit par l'instituteur Amigat, le second est présenté ainsi: *Parabole de l'Enfant prodigue racontée à la veillée, en basque, par un brave vieillard, ménétrier*. La traduction prend des libertés avec le texte cible et il faudrait parler d'une libre adaptation. Le texte fourni par le ménétrier est plus long, offre des redondances, des éléments destinés à renforcer la fonction phatique et il est intéressant en soi. On relèvera la construction *béré jiten zitzacona* avec un génitif à valeur de prolatif, une forme de l'auxiliaire potentiel **iro* dans *ez baizion sinhets*, et pour le lexique le fait de traduire vin par quatre mots *mahats arno, sagararno, pitar* et *minata*.

D'autres textes offrent des répétitions essentiellement fondées sur l'orthographe comme dans le cas des versions 1273 et 1274 à Arbérat-Sillègue, toutes deux signées par l'instituteur Menvielle. L'orthographe des manuscrits Bourciez mériterait d'ailleurs une monographie. Dans le premier texte, l'instituteur déclare avoir écrit selon l'orthographe et sons français autant que possible et commence ainsi: *Guiçon batec etcitien bi sémé bécic*. Dans le second texte il suit davantage dit-il, *orthographe et sons propres à la langue basque* et le texte commence ainsi: *Gizon batec etzitien bi seme bezic*. Le texte écrit en fonction du français l'

est à cause *gui, batec, ci, guiçon, sémé bé, bécic*. L'orthographe du texte écrit en fonction du basque est proche des normes académiques actuelles à l'exception du *c* au lieu du *k* moderne.

On voit que dans le texte suivant, dans la version 1275 d'Arbouet-Sussaute, il s'agit d'une simple copie de la version 1274. L'instituteur d'Arbouet-Sillègue a pour nom Goyheneix et on peut penser qu'il avait recueilli le texte de la part de l'instituteur voisin Menvielle. Il a cependant changé un mot dans le titre puisque Menvielle dans le texte d'Arberats-Sillègue donne *prodigoa* pour 'prodigue' là où Goyheneix donne *igorlia* dans le texte d'Arbouet-Sussaute.

C'est en se basant sur des différences de système orthographique que l'instituteur Istebot à Béguios donne deux traductions, 1278 et 1279, la première en fonction de l'orthographe française et l'autre dans une orthographe dans laquelle *chaque son est représenté par un signe unique*, ce qui semblerait caractériser à ses yeux l'orthographe idéale. Hors ces adaptations orthographiques, les deux textes sont identiques.

Comme le lecteur pourra s'en rendre compte, les instituteurs ont fourni assez souvent un commentaire sur la traduction ou les difficultés qu'elle a pu engendrer. Ces textes méritent aussi un travail monographique mais au premier coup d'œil il apparaît que le souci premier n'a pas concerné le lexique ni la morphosyntaxe mais essentiellement l'orthographe. Les doutes sur l'ordre des mots par exemple sont rarement évoqués. Par contre les particularités de la langue basque à rendre par une orthographe adaptée soulèvent l'inquiétude des traducteurs, qui partent évidemment de ce qu'ils connaissent le mieux, professionnellement, l'orthographe française.

De là vient par l'exemple dans de très nombreux textes l'emploi du *é* accentué: *béré*, ou celui du tréma, dans *aïta* pour rendre compte de la diphtongue et tenter d'éviter une prononciation à la française que pourrait provoquer le simple *e* pris pour un *e* muet ou la séquence *ai* dans *aita* prononcée [e]. Pour les consonnes, comme on pouvait s'y attendre ce sont les sifflantes qui font difficulté. Voici par exemple ce qu'en dit F. Lolou instituteur à Etchebar: *Le s en basque, a deux sons distincts: le son sifflant, qui est représenté par s, et le son doux, correspondant au ç français, rendu par z*. Hastoy, instituteur à Lichans écrit absolument le même message, ce qui laisse à penser qu'ils avaient communiqué entre eux ou avaient une source d'informations commune. Par ailleurs les instituteurs donnent des conseils pour la réalisation phonétique du *s* basque, y compris en faisant appel au sens de l'imitation comme l'écrit l'instituteur d'Alos: *La lettre s a un son particulier qu'on obtient en appuyant le bout de la langue au palais; ce son imite le sifflement de l'oie en colère*. Il faut cependant avouer que de telles comparaisons sont assez rares et que les instituteurs ne se livrent pas à des commentaires peu flatteurs sur les sons de la langue.

Les cas d'Anhau et Ossas offrent une toute autre particularité, étonnante. En effet le texte 1318 présente ainsi la première phrase 'un homme n'avait que deux fils': *batec guizon et zitin baicic bi seme*. Autrement dit le traducteur respecte en basque strictement l'ordre des mots français et on peut supposer qu'il était mû en cela par des soucis d'ordre didactique ou pédagogique. A Ossas, le texte 1557 commence aussi par *Bat guiçon ess sian baicic bi sémé. Haboro gatinac éran sian béré aitari*. Où l'on voit que le plus jeune est traduit par *haboro gatinac*, avec un *haboro* certes endémique en Soule mais pléonastique ici puisque le superlatif est déjà traduit dans *gatinac* construit sur *gazte*. Les instituteurs ne spécifient pas pourquoi ils ont agi ainsi.

Le risque était grand aussi que des instituteurs ne s'en tiennent pas au parler basque de leur commune mais empruntent des traits à une certaine koine navarro-labourdine, à des

formes plus prestigieuses, surtout labourdines. Cette pratique semble avoir été évitée dans l'ensemble à l'exception notable de Pagolle où l'instituteur Abadie donne un texte très éloigné du parler du village sans qu'il ait recouru purement et simplement au labourdin. Des textes comme *zion* et *dezaion* pour le verbe, *ilhargia* pour la lune, *unhatzen* pour fatiguer montrent l'emprunt à des formes venues d'ailleurs. Ce texte fait que la version de Pagolle manque totalement de fiabilité et qu'elle forme un trou noir pour tout travail d'ordre géolinguistique. Dans d'autres communes, le labourdin se signale dans les formes verbales comme par exemple dans le texte d'Amendeux, qui offre des *neure* et *haïz*, *naïz* bien labourdins mais qui présente aussi des *niz* et *zakon* bas navarraïns endémiques ainsi que des termes lexicaux du cru comme *guitac* pour 'canard' bien connus en pays de Mixe. Il est plutôt normal que de telles contaminations ne soient pas totalement absentes de nos versions mais elles obèrent bien des collectes de documents dialectaux sans que cela soit un défaut propre à la méthodologie de recueil des matériaux par Bourciez.

Hitz bat testuen itxuraz. E. Bourciezek bildu testua erriet bakoitzak eskuz idatzia igorri zuen, iduriz letrak eta izkiriatzeko moldeak ahal bezain ongi apainduz: garai hartako esku-idazkeren erakusketa ederra ikus daiteke bilduma honetan eta liburu honekin batera datorren CD-ROM-ak testu guzien facsimile bat irakurleari eskaintzen dio. Gaurko egunean boligrafoz (edo ordenagailuz) idazten ari garenok mirets genezake, adibidez, Arrangoitzeko, Donibane-Lohizuneko, Ustaritzeko, Haltsuko, Ainhize-Mongeloseko, Atharratzeko, Larraineko, Barkoxeko eta beste leku anitzetako kaligrafia zaindua.

Sur l'ordre d'apparition des communes, Bourciez a suivi l'organisation administrative de son temps dans le département qui s'appelait alors Basses-Pyrénées. Il donne d'abord les communes de l'arrondissement de Bayonne qui comprend les cantons de Bayonne, Saint-Jean de Luz, Ustaritz, Hasparren, Espelette, La Bastide-Clairence et Bidache soit en gros de la côte vers l'intérieur. Il passe ensuite à l'arrondissement de Mauléon qui comprend les cantons de Mauléono, Saint-Palais, Saint-Jean Pied de Port, Iholdy, Saint-Etienne de Baigorri et Tardets. En conséquence les textes souletins ne se suivent pas puisque les cantons de Mauléon et Tardets sont séparés par d'autres cantons bas-navarraïns. Bourciez lui-même a attribué un numéro à chaque version.

Nous n'avons fourni que les textes en basque du recueil Bourciez. Les communes de Bayonne, Biarritz et Bassussarry ont fourni une version gasconne. Inversement, l'instituteur Urrutigoiti fournit un texte basque à Esquiule qui est situé administrativement dans le canton d'Oloron.

Pour la petite histoire, rappelons que cet instituteur Urrutigoiti ne nous est pas inconnu. Né à Esquiule il y réalisa toute sa carrière d'instituteur et l'un de ses cahiers de chansons a servi à Jean Haritschelhar pour sa grande thèse sur Etchahun. Et nous avons eu nous même le plaisir lors des enquêtes pour l'Atlas linguistiques du Pays Basque d'avoir relevé le basque d'Esquiule grâce au savoir de son successeur M. Orbiscay, lui aussi aimant la langue basque et ayant été instituteur durant toute sa carrière dans sa commune natale d'Esquiule les deux instituteurs ayant donc à eux deux seuls assurés la fonction d'instituteur, bascophones, bascophiles, durant presque un siècle. Je me souviens par exemple avoir entendu prononcer par M. Orbiscay des formes verbales comme *ailedi* et *aileza* dont il devait être sans doute l'un des derniers à connaître l'usage.

Il est temps de conclure. Tel qu'il est nous pensons que ce recueil Bourciez est une source d'information digne d'études pour les parlers traditionnels de Labourd, Basse-Navarre

et Soule. Notre maître Jacques Allières en a tiré des travaux tout à fait remarquables (Allières 1978) et nous allons publier outre l'intégralité des textes, une série de cartes sur le lexique, la morphosyntaxe et la phonétique mais ces études n'épuisent pas le sujet.

Bibliografia

- Allières, J., 1978: «Petit Atlas linguistique basque français Bourciez 1, (20 cartes commentées)», *Fontes Linguae Vasconum*, 27, 353-386.
- Azkue, R.M., 1922: *Cancionero popular vasco*, 2 tomes, Boileau & Bernusconi, Barcelona.
- Bourciez, E., 1886b: *De praepositione AD casuali in laitinantate aevi Mérovingici*, Paris, Klincksiek.
- Bourciez, E., 1886a: *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, Paris, Hachette.
- Bourciez, E., 1889: *Précis de phonétique française*, Paris.
- Bourciez, E., 1890: «La conjugaison gasconne d'après les documents bordelais», *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, II-III, 196-225.
- Bourciez, E., 1895: «Introduction au Recueil des Idiomes de la Région Gasconne», *Revue des Pyrénées France méridionale*, 321-324.
- Bourciez, E., 1897: «Contribution à l'étude du son *æ* landais», *Actes du Congrès international des langues romanes tenu à Bordeaux (5-10 août 1895)*, Bordeaux, Féret, 93-104.
- Bourciez, E., 1936: «Le domaine gascon», in Actes du 4^{ème} Congrès international de linguistique romane (Bordeaux 28 mai 1934), *Revue des langues Romanes*, XII, 1-9.
- Bourciez, E., 1910: *Eléments de linguistique romane*, Paris.
- HARR
- Luchaire, A., 1879: *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Paris, Maisonneuve.
- Luchaire, A., 1881: *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon d'après des documents antérieurs au XIV^e siècle*, Paris, Maisonneuve.
- Viaut, A., 1995: «Bourciez et les études gasconnes», in *L'ethnologie à Bordeaux. Hommage à Pierre Métais*. Actes du colloque du 10 mars 1994, Département d'Anthropologie Sociale-Ethnologie / Centre d'Etudes et de Recherches Ethnologiques / Université de Bordeaux II, 109-128.
- Videgain, Ch. 1989: *Le vocabulaire de l'élevage en pays d'Oztibarre. Contribution aux archives de l'oralité basque*, (doktoradutzako tesia: zuzend. J. Haritschelhar & J.L. Fossat), Université de Bordeaux III, ez argitaratua, 2178 or.